

## Université Rennes 2 : une « qualité des échanges » avec l'EPE ; la réponse à l'AMI SHS (V. Gouëset)

News Tank Éducation & Recherche -  
Rennes - Interview n°327912 - Publié le 13/06/2024 à 17:34

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 14/06/2024 à 10:32



Vincent Gouëset et Gaïd Le Maner-Idrissi -



Écoutez la synthèse

00:00

00:00

« Parmi tous les sites où une université SHS (Sciences humaines et sociales) coexiste avec un EPE (Etablissement public expérimental), nous sommes très bien placés. Je constate la qualité de nos échanges. De façon un peu paradoxale, l'échec de l'Idex (Initiative(s) d'excellence) et de la fusion en 2015 sont au fondement de cette dynamique », déclare [Vincent Gouëset](#), président de l'Université Rennes 2, à News Tank le 03/06/2024.

Il revient sur les relations avec l'EPE Université de Rennes, auquel Rennes 2 est associée par une convention. Parmi les facteurs de rapprochement figure le travail autour du projet Iris-E, lauréat de l'AAP (Appel à projets) Excellences. « C'est un projet structurant qui met les SHS et l'interdisciplinarité en son cœur sur la thématique de la transition environnementale », ajoute Gaïd Le Maner-Idrissi, vice-présidente chargée de la recherche et valorisation.

« Au fil des années, on voit s'affirmer une dynamique de site. Les personnes se connaissent mieux ; un climat de confiance s'est progressivement établi », ajoute-t-elle.

Tous deux détaillent aussi la façon dont l'université a construit sa réponse à l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) SHS, avec la nécessité dictée par le cahier des charges de se rapprocher d'autres universités « par réseaux thématiques, plutôt que dans une logique de site ». Rennes 2 est ainsi partenaire de trois projets différents.

Selon le président, face à un calendrier contraint, l'initiative du groupe SHS de France Universités a permis de s'organiser, « en partageant un tableau du positionnement des établissements. Sans cela, je ne sais pas comment nous aurions pu nous en sortir ».

Ils abordent aussi les enjeux d'attractivité et financiers de l'université, ou encore les relations avec les collectivités et les QNR (Organismes nationaux de recherche).

Cette interview s'inscrit dans la « résidence » de News Tank à Rennes, du 03 au 06/06/2024.

## **18 mois après la naissance de l'Université de Rennes et un an après votre élection à la tête de Rennes 2, comment se situe votre université au sein du « modèle rennais » ?**

**Vincent Gouëset :** Nous poursuivons la dynamique initiée par [Olivier David](#) [président de Rennes 2 de 2015 à 2021] il y a huit ans autour du projet [Unir.\(Université de Rennes\)](#). Il a été l'un des principaux instigateurs de ce projet et a invité les établissements qui ont ensuite rejoint l'EPE. La constitution de l'EPE ne permettait pas de conserver notre [PMJ.\(personnalité morale et juridique\)](#), et Rennes 2, qui était à l'initiative, n'a pas pu y entrer, contrairement aux écoles devenues établissements-composantes. Toutefois, il ne s'agissait pas de remettre en cause cette dynamique, qui s'est poursuivie fin 2022 avec la convention d'association entre Rennes 2 et l'EPE, qui a été approuvée par le [CA.\(Conseil d'administration\)](#) de notre université en janvier 2023.



J'ai redonné une priorité à cette convention d'association »

Je suis arrivé à la présidence en mai 2023 et j'ai redonné une priorité à cette convention d'association. En juillet 2023, j'ai convié une réunion des bureaux des deux établissements. Nous avons échangé sur le contenu de la convention par périmètre et dressé une liste des actions que nous menons en commun et que nous pourrions mener à l'avenir. Nous avons listé 70 actions touchant tous les domaines d'activité de nos établissements respectifs et avons mis en place un comité de suivi qui se réunit une ou deux fois par an.

Nous travaillons ensemble au quotidien, comme en témoigne notre lettre commune sur la loi immigration avec le président de l'EPE, [David Alis](#). Parallèlement, les vice-présidents interviennent très régulièrement ensemble, de manière concertée, notamment en ce moment pour l'élaboration d'un [SDVE \(Schéma directeur de la vie étudiante\)](#) (Schéma directeur de la vie étudiante).

En recherche également, nous participons activement au projet Excellences Iris-E, au [PUI.\(Pôle universitaire d'innovation\)](#) (Pôle universitaire d'innovation), ou encore à la politique de science ouverte.

## **Les SHS ne sont donc pas à l'écart, même sans fusion entre l'ex-Rennes 1 et Rennes 2 ?**

**Vincent Gouëset :** Parmi tous les sites où une université SHS coexiste avec un EPE, nous sommes très bien placés. Je constate la qualité de nos échanges. De façon un peu paradoxale, l'échec de l'Idex et de la fusion en 2015 sont au fondement de cette dynamique.

Nous sommes le plus grand pôle SHS du Grand Ouest avec 25 disciplines représentées : il est impossible de ne pas inclure Rennes 2. De plus, l'ex-Rennes 1 a aussi des SHS avec le droit, l'économie, la gestion, les sciences politiques et la philosophie, mais aussi dans les écoles associées comme l'[EHESP \(Ecole des hautes études en santé publique\)](#) et Sciences Po.

Nous avons en commun la gestion de la MSHB (Maison des sciences de l'Homme en Bretagne). La représentation croisée dans les instances respectives permet également un échange permanent.

**Gaid Le Maner-Idrissi :** Je siège à la commission recherche et au conseil académique de l'EPE ; réciproquement Muriel Hissler, [V.P.\(Vice-président\(e\)\)](#) recherche de l'Université de Rennes, siège à la commission recherche de Rennes 2. Cela permet de fluidifier les échanges et d'avoir un regard sur l'écosystème rennais.

## **Quels ont été les facteurs de rapprochement entre établissements ?**

**Gaid Le Maner-Idrissi :** L'essentiel du travail s'est fait en amont, comme via le projet Excellences Iris-E. Un comité a été constitué il y a plus de trois ans pour élaborer le projet. Après un premier dépôt infructueux, le projet a été retenu en juillet 2022. Cela a permis de tisser des liens. C'est un projet structurant qui met les SHS et l'interdisciplinarité en son cœur sur la thématique de la transition environnementale.

Mais la dynamique ne s'arrête pas là. Le dossier science ouverte, science et société, l'éthique de la recherche, le succès au PUI s'inscrivent dans la même veine. Au fil des années, on voit s'affirmer une dynamique de site. Les personnes se connaissent mieux ; un climat de confiance s'est progressivement établi.

## **La réponse à l'AMI SHS**

### **Comment avez-vous structuré votre réponse à l'AMI SHS ?**

**Vincent Gouëset :** Nous avions prévu de porter un projet pour l'ensemble du site. Mais lorsque l'appel est sorti, il est apparu très vite que, contrairement aux autres AAP de France 2030, celui-ci ne mettait pas du tout en avant les logiques de site mais plutôt de réseaux d'excellence scientifique nationale ou internationale.

Nous avons donc décidé de concentrer nos forces sur le sujet le plus fédérateur en interne : la culture et le patrimoine. C'est une spécificité de la Métropole de Rennes et notre université est spécialisée dans les arts et la création. C'est le thème sur lequel nous avons le plus de forces, comme en témoigne notre [ERC \(European Research Council\) Advanced Grant](#) pour le projet de recherche Stage de Clarisse Bardiot sur les Arts de la scène.

La démarche était plutôt top-down, l'établissement a mis en valeur ses ressources. Mais il y avait assez peu de partenariats envisageables avec les autres établissements du site, donc nous nous sommes rapprochés d'autres universités SHS. Un consortium avec la moitié des établissements SHS de France a été formé pour donner naissance au projet [Hermes](#), porté par Paris 3 (12 M€ demandés) et qui comprend Paris



Un climat de confiance s'est établi »

8, Bordeaux Montaigne, avec aussi l'Inalco (Institut national des langues et civilisations orientales), Avignon Université et le CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

Ensuite, une initiative davantage bottom-up est apparue, à l'initiative des collègues de Staps (Sciences et technologies des activités physiques et sportives). Les forces de l'ENS (École normale supérieure) de Rennes sur le campus de Ker Lann, l'EUR (Ecole universitaire de recherche) Digisport, et nos deux laboratoires (le VIPS2 sur les sciences sociales et le M2S sur la biomécanique du sport) ont permis de porter un projet sur le sport et son impact social et sociétal. Le projet Siti-Sport, pour « Social innovation & territorial impact through sport » (8 M€ demandés), réunit un consortium national et international avec l'Institut des sciences du sport de Lausanne et l'Université de Rennes via l'ENS. Il inclut également les universités d'Artois, de Limoges et Grenoble-Alpes, ainsi qu'Inria (Institut national de recherche en informatique et en automatique) et le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications).

Nous sommes impliqués dans un troisième projet, Harmonies (12 M€ demandés), dont l'Université de Toulouse est porteuse. Il se concentre sur les évolutions des habitats et des modes de vie. Il explore comment habiter en réseau dans le monde, les nouvelles solidarités et les inégalités.

## Quelle est votre appréciation de cet AMI SHS ?



Les montants alloués sont dérisoires »

**Vincent Gouëset :** Les montants alloués sont dérisoires par rapport aux grands appels de France 2030. Nous ne sommes pas vraiment surpris, mais déçus, que les SHS soient réduites à la portion congrue. Nous sommes passés de 250 M€ envisagés au départ à 100 M€ dans la réalité. Il semble y avoir l'idée au SGPI (Secrétariat général pour l'investissement) que les SHS n'arriveront pas à se structurer, alors qu'elles ont fait ce que d'autres disciplines n'ont pas fait.

En effet, après nous avoir fait attendre pendant plus d'un an, on nous a laissés deux mois pour accomplir des miracles. Ce n'était pas très世人 comme conditions. L'initiative du groupe SHS de France Universités a permis de s'organiser, en partageant un tableau du positionnement des établissements. Cela a permis de nous concerter. Sans cela, je ne sais pas comment nous aurions pu nous en sortir. Nous nous sommes aussi appuyés sur notre nouvelle direction des partenariats et des projets stratégiques, créée à l'automne 2023.

Nous aurions tous préféré qu'il n'y ait pas d'affichage thématique, mais cela a permis de sortir des thématiques de site et de chercher des partenaires plus lointains. De fait, il y avait une ambiance particulière qui ne ressemblait pas aux appels précédents. Nous avons travaillé pendant deux mois, nuit et jour, pour constituer ces consortiums. On nous a proposé un appel compétitif, mais nous avons opté pour une approche collaborative et dans une certaine transparence.

Nous n'avons pas peur de la logique concurrentielle, du jeu « excellentiste », car nous sommes en situation de monter d'excellents projets.

## À quoi serviront les montants demandés ?

**Vincent Gouëset :** Nous avons des besoins pour financer des contrats doctoraux et post-doctoraux, des postes d'ingénieurs d'études pour obtenir des projets internationaux, et pour couvrir des coûts salariaux élevés. Avec les sommes dont on parle, on ne peut pas aller très loin.

Le SGPI envisage de financer 12 à 15 projets. Rien qu'à l'échelle bretonne, neuf projets ont été déposés. Le taux de sélectivité sera malheureusement très élevé. J'espère que cela incitera le SGPI à lancer une deuxième voire une troisième vague.

**Gaïd Le Maner-Idrissi :** Seulement 30 % des doctorants sont financés à Rennes 2, ce qui a une incidence sur la longueur des thèses et les abandons. À Rennes 2, les recherches menées dans les unités sont très contrastées, et leurs coûts de fonctionnement aussi. Par exemple une unité héberge une animalerie, une autre utilise des drones. Mais chaque unité a besoin d'un financement minimal pour mener à bien ses travaux de recherche.

## Rennes 2 et ses partenaires sur le territoire

### De quelle implication des collectivités bénéficiiez-vous ?

**Gaïd Le Maner-Idrissi :** Il y a beaucoup d'implication de la région et de la métropole. À titre d'exemple, la 2PE (plateforme projets européens) est un dispositif très performant permettant aux E.C. (enseignant-chercheur) de bénéficier de l'accompagnement d'ingénieurs expérimentés pour déposer des projets européens.



Impulser une dynamique de dépôt de projets européens »

Nous avons bénéficié de cette expertise, ce qui nous a permis d'impulser une véritable dynamique de dépôt de projets européens, et de lever un certain phénomène d'autocensure. La preuve avec l'obtention d'un premier ERC et le dépôt de deux projets cette année. Il existe également une cellule très performante au sein de la DRV (Direction de la recherche et de la valorisation) pour prendre le relais dans la gestion des projets.

Rennes Métropole est aussi très impliquée dans les mobilités et propose des contrats Cifre (Convention industrielle de formation par la recherche) dans le cadre du projet Iris-E. Elle offre des financements de chaires d'excellence mobilisables chaque année ; leur objectif étant d'attirer des chercheurs de très haut niveau à Rennes et de les inciter à y rester en leur offrant un poste à l'université, dans le cadre d'une CPJ (Chaire de professeur junior) par exemple.

## Avez-vous demandé et obtenu des CPJ ?

**Vincent Gouëset** : Nous avons obtenu les deux premières cette année, après avoir fait remonter les dossiers des équipes qui en souhaitaient. Mais nous n'avons voulu forcer personne car c'est un dispositif qui a suscité, et suscite encore parfois, une certaine opposition.

## Quel regard portez-vous sur les chantiers en cours autour de la simplification en recherche et de l'acte 2 de l'autonomie ?

**Vincent Gouëset** : Nous ne faisons pas partie des universités pilotes, mais nous y sommes très attentifs. Nous n'avons pas vraiment le sentiment d'une simplification en marche, mais plutôt d'une forme de complexification et d'un contrôle de plus en plus tatillon des tutelles.

**Gaïd Le Maner-Idrissi** : Il semble qu'un des objectifs de cette réforme soit de réduire le nombre de tutelles des UMR (Unité mixte de recherche), mais nous n'y sommes pas forcément favorables.

**Vincent Gouëset** : J'espère en effet que cela ne mettra pas à mal la carte des UMR. Pour ma part, j'ai dirigé l'UMR ESO (Espaces et sociétés) qui est répartie sur cinq sites, et on sait les faire fonctionner. Il ne faudrait pas revenir en arrière. Et pour ce qui est de l'autonomie, si c'est pour simplifier des règles, pourquoi pas, mais si c'est pour remettre en cause le statut des enseignants-chercheurs ou des établissements, alors nous sommes plus réticents.

## Quelles sont les collaborations entre Rennes 2 et Inria, en particulier en ce qui concerne l'intégration des SHS dans les projets en cybersécurité et intelligence artificielle ?

**Gaïd Le Maner-Idrissi** : Nous avons des relations très étroites avec Inria. Récemment des conventions ont été établies pour plusieurs chercheurs afin d'officialiser leurs collaborations de recherche au sein de l'UMR Irisa (Institut de recherche en Informatique et systèmes aléatoires). Nous sommes également partenaires de Sequoia, le projet lauréat d'IA Clusters.

**Patrick Gros**, directeur du centre Inria de l'Université de Rennes, est désireux d'intensifier les relations avec les SHS. Nous travaillons à identifier des chercheurs souhaitant focaliser leurs travaux sur les enjeux numériques.

Nous sommes également impliqués dans le GIS (Groupement d'intérêt scientifique) Marsouin, qui lui centre ces thématiques principalement sur les usages du numérique. Dans ce cadre, l'apport des SHS est précieux, notamment en ce qui concerne les enjeux liés aux risques et à l'acceptabilité.

## Comment vous situez-vous au sein du PUI ?

**Gaïd Le Maner-Idrissi** : Il existait déjà un maillage au niveau du site, et le PUI va permettre de structurer et d'intensifier les possibilités offertes en termes d'innovation. Des financements du PUI permettront par exemple la mise en place d'un accompagnement, par des ingénieurs spécialisés, des jeunes docteurs qui souhaitent monter une entreprise.



Mettre davantage l'accent sur l'entrepreneuriat »

Dans la formation des doctorants, nous souhaitons mettre davantage l'accent sur l'entrepreneuriat. Il existe des formations spécifiques qui sont obligatoires pour les doctorants de l'EPE. Pour l'instant, à Rennes 2, nous le conseillerons fortement aux doctorants ne souhaitant pas suivre un parcours académique.

## Avez-vous un sujet de préoccupation autour de l'attractivité du doctorat ?

**Gaïd Le Maner-Idrissi** : Ce n'est pas forcément un sujet, nous avons certes observé une légère baisse mais les effectifs demeurent importants. Afin d'éviter les abandons, une procédure de sélection plus exigeante a été mise en place et une implication forte dans l'élaboration du projet de thèse des directeurs de thèses est attendue. Notre préoccupation principale à Rennes 2 au sujet du doctorat est relative au financement des contrats doctoraux.

## Quel est l'état de vos finances ?

**Vincent Gouëset** : Ce déficit nous prend par surprise, cela n'était pas arrivé depuis longtemps grâce à une bonne gestion de nos finances.

La hausse du coût des fluides et celle non compensée de la masse salariale sont des facteurs conjoncturels qui contribuent à cette situation. Actuellement, nous avons un déficit de 4,8 M€, dont 900 k€ de déficit structurel qui résulte d'une sous-dotation chronique. Rennes 2 dispose de peu de fonds de roulement.



4,8 M€ de déficit, aucune réduction sur la recherche »

Nous avons la volonté de ne pas faire d'économies sur le dos des vacataires et de ne pas remettre en cause les postes. Une des marges de manœuvre pourrait être de resserrer l'offre de formation, et nous allons entamer une réflexion. En revanche il n'y aura aucune réduction sur la recherche.

Une discussion sur le Comp (Contrat d'objectifs, de moyens et de performance) est en cours puisque nous faisons partie de la vague 3.

# Comment jugez-vous votre attractivité ? Les récents propos du préfet de la Région Bretagne et d'Ille-et-Vilaine Philippe Gustin, sur l'ultra-gauche « gangrenant la ville avec le soutien de Rennes 2 », ont-ils eu un effet négatif ?

Vincent Gouëset : Nos formations jouissent d'une très grande attractivité, avec de très bons taux de réussite et un gros effort sur la professionnalisation. Nos portes ouvertes ont connu un franc succès et nous n'avons eu aucune remarque négative. Nous avons réagi aux propos tenus par le préfet qui ont été très mal vécus en interne, nous avons aussi été soutenus, l'incident est clos.

Les projections démographiques montrent que nos effectifs étudiants devraient continuer d'augmenter légèrement jusqu'en 2030, alors qu'ils stagnent ou baissent déjà ailleurs. Rennes continue d'avoir une attractivité étudiante forte. Nous sommes parmi les 8 ou 9 sites universitaires français les plus attractifs. Cela signifie que les taux d'encadrement restent un sujet de préoccupation pour nous.



**Vincent Gouëset**

**Président @ Université Rennes 2**

**Professeur des universités @ Université Rennes 2**

## Parcours

**Depuis mai 2023**

[Université Rennes 2](#)

Président

**Depuis 2003**

[Université Rennes 2](#)

Professeur des universités

**2011 - 2017**

**CNRS Universités d'Angers, Caen, Le Mans, Nantes et Rennes 2**

Directeur de l'UMR 6590 ESO

**2003 - 2008**

[Université Rennes 2](#)

Directeur-Adjoint de l'UMR 6590 ESO - CNRS sur le site de Rennes, Co-Fondateur puis Vice-Président Scientifique du GIS « Institut des Amériques de Rennes »

**1993 - 2003**

[Université Rennes 2](#)

Maître de conférences

## Établissement & diplôme

**N.c. - 1992**

[Université de Bordeaux](#)

Doctorat



## Université Rennes 2

Catégorie : Universités

### Adresse du siège

Place Recteur Paul Henry  
CS 24307  
35043 Rennes Cedex France

### Général

Date de création	1969
Statut	EPCSCP (Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel)
Implantations (dont siège)	Rennes (siège), Saint-Brieuc
Composantes	5 unités de formation et de recherche, en arts, lettres et communication, en langues, en sciences humaines et sociales et en activités physiques et sportives.
Présidence	Président : Vincent Gouëset (élu le 12/05/2023)

### Effectifs étudiants

2006-07	19 169
2007-08	17 620
2008-09	16 647
2009-10	17 793
2010-11	18 127
2011-12	19 827
2012-13	21 223
2013-14	21 165
2014-15	21 810
2015-16	22 759
2016-17	22 018
2017-18	20 593
2018-19	20 619
2019-20	20 716
2020-21	22 065

*Inscriptions principales et secondes (source : Open data du Mesri)*

### **Effectifs de doctorants contractuels**

---

2021-22	65
2020-21	82
2019-20	81
2018-19	70
2017-18	69
2016-17	73
2015-16	74
2014-15	77
2013-14	67
2012-13	59

Source(s) : Open Data Mesri

### **Effectifs E-C titulaires**

---

2021-22	460
2020-21	457
2019-20	462
2018-19	449
2017-18	441
2016-17	447
2015-16	446
2014-15	442
2013-14	445
2012-13	432
2011-12	429
2010-11	425

Source(s) : Open Data Mesri

*Maîtres de conférences et professeurs des universités exclusivement.*

### **Produits encaissables (M€)**

---

Budget initial 2023	127,7 M€
2022	122,5 M€
2021	117,2 M€
2020	112,0 M€
2019	111,4 M€
2018	108,5 M€
2016	103,0 M€
2015	102 M€
2014	100,2 M€
2012	95,4 M€

Source(s) : Open data MESR

---

*Les produits encaissables correspondent aux produits de fonctionnement de l'exercice qui se traduisent par un encaissement (à différencier des produits sans flux de trésorerie). Ils comprennent essentiellement la subvention pour charges de service public et les ressources propres.*

#### Dépenses de personnel (M€)

---

Budget initial 2023	107,3 M€
2022	104,4 M€
2021	99,3 M€
2020	96,1 M€
2019	94,5 M€
2018	93,4 M€
2016	88,0 M€
2015	86,3 M€
2014	84,6 M€
2012	79,9 M€
2011	77,2 M€
2010	75,3 M€

Source(s) : Open data MESR

#### Fonds de roulement (en jours)

---

Budget initial 2023	36,3
2022	30,5

2021	39,5
2020	44,7
2019	35,5
2018	31,7
2016	34,8
2015	35,0
2014	31,5
2013	41,0
2012	48,6
2011	48,7
2010	54,4

Source(s) : Open data MESR

#### Fonds de roulement en jours de charges décaissables

#### Résultats PIA

---

EUR

Vague 2 (2019) : 10,65M€ pour 2 projets

Fiche n° 1782, créée le 05/05/2014 à 12:19 - Màj le 12/06/2024 à 15:23